

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »
MENTION « BASKET-BALL »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</p>			
<p>Participation au fonctionnement de la structure de basket-ball</p> <p>Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique du basket-ball en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques.</p> <p>Participation aux actions de communication et de promotion de l'activité basket-ball en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur.</p> <p>Promotion des activités basket-ball au travers le développement des nouvelles pratiques (basket-ball loisirs, en liberté et 3X3), en relation avec les collectivités locales, le monde scolaire et les entreprises, et selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun.</p> <p>Participation à la planification des</p>	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous - Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés - Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués. - Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous. - Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics. - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement - Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.

<p>activités sur la saison et veille quant à leur déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources.</p> <p>Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</p> <p>Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable</p> <p>Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations</p>	<p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>		
---	--	--	--

UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

<p>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du basket-ball</p> <p>Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte les caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales.</p> <p>Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure de basket-ball en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.</p> <p>Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en basket-ball visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans</p>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative. - Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun - Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués - Planifie les étapes de réalisation - Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers - Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous - Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics. - Produit un bilan - Identifie des perspectives d'évolution.
--	--	--	--

<p>une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés.</p> <p>Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans la structure dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</p> <p>Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation</p> <p>Réalisation de bilan et propositions de perspectives futures de son action</p> <p>Participation au suivi administratif de son action.</p>	<p>C2.3-Évaluer un projet d'animation.</p>		
---	--	--	--

UC 3 - CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DU BASKET-BALL

<p>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités en basket-ball</p> <p>Appropriation de situations recueillies dans des documents de référence pour mettre en place des cycles d'apprentissage en basket-ball ;</p> <p>Définition de progressions en basket-ball en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>Proposition de situations</p>	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ la présentation par le candidat d'une préparation de séance resituée dans un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement.</p> <p>2/ la conduite de cette séance d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball (5X5).</p> <p>3/ un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilise les connaissances liées à l'animation des différentes pratiques sportives en basket-ball et adaptées aux caractéristiques des publics encadrés - Prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap dans la préparation de la séance ou du cycle - Fixe les objectifs et organise la séance ou le cycle, selon des modalités d'organisation en lien avec les singularités des pratiquants - Anime une séance d'un cycle en fonction des objectifs fixés et en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des pratiquants - Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle ainsi qu'aux
--	---	---	---

<p>pédagogiques en basket-ball adaptées aux caractéristiques des publics encadrés</p> <p>Contribution à l'acquisition des principes fondamentaux dans les pratiques du basket-ball</p> <p>Mise en place de situations d'apprentissage permettant la collaboration entre les joueurs, adaptées aux singularités des pratiquants</p> <p>Préparation et accompagnement des équipes en compétition en prenant en compte les singularités de chaque pratiquant</p> <p>Evaluation de séances et de cycles en regard des objectifs définis et des caractéristiques singulières des différents publics</p>	<p>d'apprentissage en basket-ball à partir des particularités des publics impliqués.</p> <p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>		<p>caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fait découvrir les enjeux de l'activité, les règles sportives et leur sens en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularité des publics - Utilise des outils d'évaluation adaptés - Évalue son action - Évalue la progression des joueurs en prenant en compte leurs singularités.
--	---	--	---

UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « BASKET-BALL » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE

<p>Encadrement de l'activité basket-ball en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.</p> <p>Initiation aux différentes pratiques dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics</p> <p>Veille aux conditions de sécurité particulière de la pratique du basket-ball et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention « basket-ball » en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention basket-ball afin que chaque sportif évolue en sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ la production d'un document comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une planification annuelle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball - un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball - une présentation du cadre de la pratique 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraîne aux différentes pratiques du basket-ball et adapte les techniques en fonction des publics et de leurs caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques - Démontre et/ou transmet les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage et dans une logique inclusive - Propose un apprentissage du basket-ball adapté en utilisant la terminologie appropriée - Enseigne dans le respect des règlements et usages du basket-ball en veillant à respecter l'intégration de tous - Maîtrise et transmet les règlements spécifiques des différentes catégories de compétitions en basket-ball en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants - Intègre l'arbitrage dans la conduite de la séance et/ou dans le cycle en prenant en compte les
--	--	---	---

<p>Veille à aménager l'espace et le matériel pour prendre en compte les conditions d'accueil et de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</p> <p>Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques</p> <p>Contribution à la construction de la citoyenneté en particulier au travers de l'initiation aux fonctions d'officiel et à l'arbitrage en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics</p> <p>Veille au comportement des pratiquants sur et en dehors du terrain en prenant en compte leurs caractéristiques singulières</p> <p>Contribution à la lutte contre les addictions</p>	<p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>compétitive spécifique au basket-ball</p> <p>2/ un entretien.</p>	<p>caractéristiques singulières des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménage et contrôle l'espace de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants - Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité - Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques) .
---	---	--	--